

ÉDITION 2<sup>E</sup> TRIMESTRE #26

# L'Agglo

# le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION  
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

PAIR-ET-GRANDRUPT



L'agglo.



Saint-Dié <sup>des</sup>  
vosges

## ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



### Orest dans son écrin

La manufacture de joaillerie a inauguré ses nouveaux locaux, ZAC d'Herbaville à Saint-Diés-des-Vosges, le mercredi 6 mars, par Denis de Becker, président d'Orest Group, et Alexandre Arnault, vice-président de Tiffany&Co, marque du groupe LVMH, dont les commandes devraient, d'ici 2025, composer 50 % de l'activité du site déodatien. Une augmentation qui induit des embauches : l'objectif d'Orest est de terminer l'année 2024 avec 300 collaborateurs.



### Une plateforme pour former des joaillers

L'installation d'Orest et l'extension d'Aurigane, les deux joaillers de luxe implantés en Déodatie, fait naître des besoins en personnels qualifiés. C'est pourquoi le Pôle formation UIMM, le lycée Baumont et le Greta se sont associés par convention pour proposer des formations en CAP joaillerie. La plateforme a été inaugurée le 15 mars, en présence notamment de Valérie Debord, vice-présidente Grand Est et du président de l'Agglomération.



### France Services : des agents encore plus identifiables !

Apporter les services publics dans les zones rurales est l'objectif prioritaire des maisons France Services. L'agglomération est particulièrement bien maillée, avec cinq sites principaux, quatre antennes et sept itinérances, sur lesquels sont répartis douze agents formés aux différentes missions, et désormais facilement identifiables grâce à une tenue aux couleurs de l'Agglo et de France Services !



### La petite enfance à la fête !

La Semaine nationale de la Petite Enfance a permis aux loupiots de participer à des activités avec leurs parents. La crèche et la halte-garderie de Françoise-Dolto ont découvert la caserne des pompiers de Saint-Dié, le parc Michaut à Baccarat, l'écurie des Sagards... Les enfants de la micro-crèche Les Renardeux et du RPE secteur Vallée de la Meurthe se sont retrouvés en extérieur pour des jeux de ballons, jeux avec véhicules et jeux sur structures !

**EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT**

Chères habitantes, chers habitants de notre territoire,

Vos élus se sont réunis à deux reprises au mois d'avril afin de définir les orientations et le budget de l'année 2024, en respectant les deux impératifs financiers que nous nous sommes fixés: la stabilité de la dette et la préservation des 6 à 7 millions d'euros d'excédents de fonctionnement cumulés à fin 2023.

Il n'était pas question non plus d'infliger une pression fiscale supplémentaire sur vos épaules.

Le plan Climat-air-énergie, le schéma des mobilités simplifié, le contrat local de santé, le Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat et le projet de territoire sont des programmes qui ont des effets sur notre budget que nous devons anticiper.

C'est la raison pour laquelle nous avons, tous ensemble, fait le choix d'un budget de transition, présentant, en Fonctionnement, des recettes de l'ordre de 43 millions d'euros et des dépenses à hauteur de 41 millions d'euros. Côté Investissement, vos élus communautaires ont choisi de peu recourir à l'emprunt, trois millions d'euros sur deux ans, afin de ne pas oblitérer notre capacité de désendettement.

Les précautions que nous prenons ne seront cependant pas un obstacle à l'investissement.

Le soutien aux projets des petites communes sera toujours marqué par une enveloppe de 400 000 € pour les Fonds de concours ; aux acteurs économiques pour 405 000 €.

Des travaux d'entretien seront menés sur les bâtiments communautaires, tandis que nous lancerons la phase II du château de Pierre-Percée dédiée à la valorisation touristique, et la création d'un Sentier des Déportés à partir du château de Belval, situé au Saulcy.

Vous l'aurez compris, ce budget est véritablement un budget de transition et de prudence. Nous voulons consolider notre trajectoire pour avoir les moyens de notre ambition, et pouvoir porter la vision qui naîtra du Projet de territoire.

**Claude George**

*Président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges*

**AU SOMMAIRE****#04 > AVANCER**

- Claude George : le projet de territoire doit être réaliste

**#08 > DÉVELOPPER**

- Naturellement sport

**#12 > VIVRE ENSEMBLE**

- La Boussole : un an déjà

- Eau : Comment réduire sa consommation ?

**#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO**

- Pair-et-Grandrupt : l'union massive

**#18 > LES TEMPS FORTS****#20 > PORTRAIT**

- Fabienne Picard

**Magazine trimestriel**

de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges

**Directeur de la publication** : Claude George

**Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies** :  
service Communication

**Impression** : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59  
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges

**Charte graphique** : DargDesign - 06 09 53 52 46  
www.dargdesign.com - Anould

**Diffusion** : Médiapost / **Dépot légal** - avril 2023



# CLAUDE GEORGE : « LE PROJET DE TERRITOIRE DOIT ÊTRE RÉALISTE »

**Encouragé par le bilan financier de l'année 2023, le président de la communauté d'agglomération Claude George veut entamer une phase de réflexion et de transition pour anticiper au mieux la mise en place du projet de territoire. Interview.**

## Quel bilan financier peut-on tirer de l'année 2023 et comment se présente l'exercice 2024 ?

L'exercice 2024 a commencé dans de bonnes conditions, grâce à un résultat de clôture 2023 positif de l'ordre de 8,8 M€. Cependant, cet excédent est abondé par des recettes exceptionnelles (1,3 M€ contre 100 000 à 300 000 € habituellement), notamment des soutiens de l'État comme le dispositif d'aide à l'inflation. Mais ce sont des recettes non-pérennes dont nous ne disposerons pas lors des prochains exercices. Nous avons fait le choix de la prudence en préservant une grande partie de l'excédent pour pouvoir faire face à d'éventuels aléas, consolider notre trajectoire pour être en capacité de porter des projets et avoir les moyens de nos ambitions.

## Quelles sont les principales orientations budgétaires pour les prochains mois ?

Nos recettes de fonctionnement seront forcément en net recul par rapport à l'exercice 2023 et ses recettes exceptionnelles ; nos dépenses subissent quant à elles une hausse mécanique due à l'inflation et au coût du travail. À titre d'exemple, notre masse salariale, le premier poste des dépenses, va croître de 3 à 4 % alors que nos effectifs seront stables. Nos charges générales sont estimées à 10 M€ dont la moitié est absorbée par les transports interurbains et scolaires, une dépense en nette hausse puisque le contrat est indexé sur le prix des carburants...

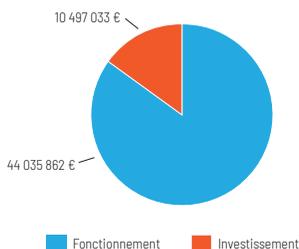
En 2024, nous avons également décidé de réduire le recours à l'endettement, les taux étant de plus en plus élevés. De 4 M€ en 2022, nous sommes passés à 2,5 M€ en 2023 et 1,5 M€ empruntés en 2024. Nous assurons donc la stabilité de notre dette. Enfin, les élus mènent une

réflexion sur les orientations stratégiques dans le cadre de l'élaboration de documents cadres comme le projet de territoire, le plan climat air énergie territorial, le PLUIH, le contrat local de santé, le schéma des mobilités simplifié... Nous réduirons donc la voilure en termes d'investissement, durant cette phase de réflexion et donc de transition.

## Justement, le projet de territoire va dessiner l'avenir de l'Agglomération, comment y répondre en termes financiers ?

Avec un projet de territoire, la question des moyens se pose. Moyens financiers, oui, mais aussi humains et techniques. Le projet de territoire ne doit pas être un rêve éveillé : il doit être réaliste et apporter des solutions pour le territoire. La réflexion sur les moyens budgétaires et financiers est donc conduite en parallèle de la réflexion sur les orientations.

## LE BUDGET EN DIAGRAMMES

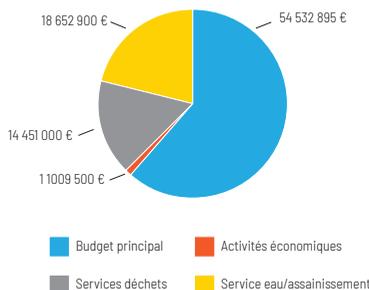


### BUDGET PRINCIPAL

L'Agglomération a décidé d'affecter entre 1,5 et 2,5 M€ du résultat de clôture 2023 (positif de l'ordre de 8,8 millions d'euros), en section d'investissement 2024, ce qui permettra de compenser un moindre recours à l'endettement.

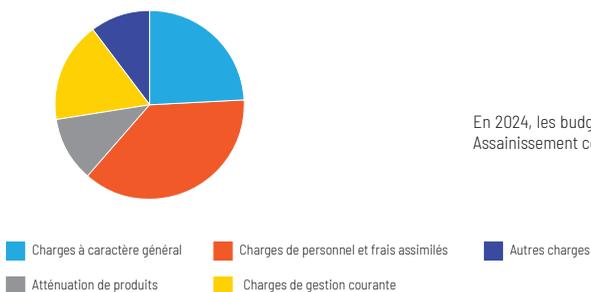
### BUDGET PRIMITIF 2024

Les charges de personnel et frais assimilés représentent la majeure partie des dépenses du budget primitif 2024.



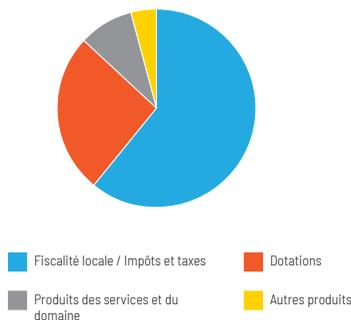
### BUDGET 2024

En 2024, les budgets du service Déchets et du service Eau/ Assainissement correspondent à 37 % du budget total.



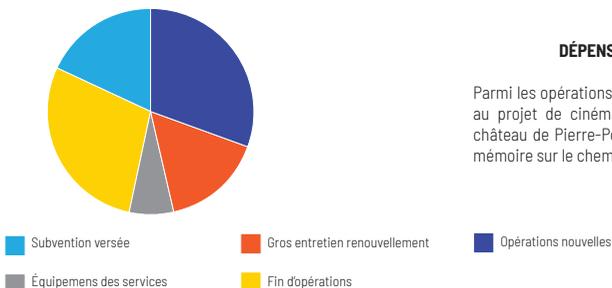
### BUDGET PRIMITIF 2024

Au niveau des recettes, la fiscalité locale (impôts et taxes) constitue 61 % de la part totale du budget.



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024

Parmi les opérations nouvelles figurent, entre autres, le soutien au projet de cinéma à Saint-Dié-des-Vosges, la phase 2 du château de Pierre-Percée ou encore les projets de sentiers de mémoire sur le chemin des déportés et dans le parc du Château.



## J'aime ma forêt...

Uniformisation des forêts, pratiques d'exploitations dommageables, ces facteurs aboutissent à une perte de biodiversité et une grande vulnérabilité de nos forêts. L'association SylvACCTES, reconnue d'intérêt général, finance des actions qui ont un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. D'ici fin 2024, l'objectif est d'accompagner 1 000 hectares de forêt sur quatre territoires du Grand Est, dont des forêts vosgiennes. L'association a besoin pour cela de 20 000 euros.

Pour faire un don (défiscalisé) : <https://www.helloasso.com/associations/des-forets-pour-demain-sylv-acctes/formulaires/35>

## Top départ pour la concertation préalable sur le premier PAPI Meurthe !

Le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) porté par l'Etablissement public territorial de bassin Meurthe-Madon, dont la concertation préalable a débuté, a pour but de développer une culture du risque commune sur le bassin versant et protéger les biens et les personnes du territoire. Parmi les différentes actions prévues, un programme de travaux sera déployé. Trois types d'ouvrages sont ainsi prévus :

- des zones de ralentissement dynamique de crues pour créer un obstacle et ralentir le rythme d'écoulement des cours d'eau en période de crues
- des opérations d'aménagements naturels pour notamment limiter les inondations en zones urbanisées
- des aménagements de protections localisés contre les inondations : les murs de protection et les digues sont des barrières artificielles contenant temporairement la montée des eaux d'une rivière.

Des réunions publiques sont prévues : le jeudi 30 mai à 18 h salle Beaugard à Raon-l'Étape pour les projets prévus à Raon-l'Étape, Senones, Moyennoutier, Allarmont et Bionville ; le jeudi 13 juin à 18 h à la salle des fêtes d'Étival-Clairefontaine pour les projets prévus à Étival-Clairefontaine.

La concertation permet, entre autres, d'enrichir la décision finale. Des avis, questions, contributions, propositions peuvent être adressés à [concertation@eptb-meurthemadon.fr](mailto:concertation@eptb-meurthemadon.fr), au siège de l'EPTB (3, rue Jacques-Villiermaux, 54000 Nancy), ou déposés à la communauté d'agglomération, place Saint-Martin à Saint-Dié-des-Vosges.

Plus d'infos : <http://www.eptb-meurthemadon.fr/la-meurthe/la-concertation>

## AVANCER &gt;

# FONDS DE CONCOURS

## L'AGGLO AU PLUS PRÈS DES PETITES COMMUNES

Depuis sa création en 2017, la communauté d'agglomération a fait le choix d'aider les communes rurales dans leurs projets lorsqu'ils répondent à des critères définis, à travers le Fonds de concours. Chaque année, une enveloppe est dédiée à ce fonds. Comment a-t-elle été utilisée en 2023 ? On vous dit tout...

2023 :

21 dossiers

Montant total des projets : 2 400 449 €

Montant total des Fonds de concours : 275 077,15 €

Montant total de la maîtrise d'oeuvre : 13 957,66 €

Montant total alloué aux communes : 289 034,81 €

\*FDC : Fonds de concours

MO : maîtrise d'oeuvre

**1 - La Chapelle-devant-Bruyères**

Réfection et de modernisation de l'éclairage public : 47 108 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 14 132,40 €

**2 - Bois-de-Champ**

Voiries : 20 516 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 6 154,80 €

**3 - Vexaincourt**

Réfection et de modernisation de l'éclairage public : 7 121,60 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 2 492,56 €

**4 - Les Rouges-Eaux**

Voiries : 18 800 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 7 520 €

Montant prévisionnel de la MO : 720 €

Soit un montant total de 8 240 €

**5 - Celles-sur-Plaine**

Création d'un cheminement piéton sécurisé : 17 281,97 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 5 184,59 €

**6 - Denipaire**

Réhabilitation du bâtiment Mairie : 62 056,50 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 17 134,54 €

Montant prévisionnel de la MO : 2 441,39 €

Soit un montant total de 19 575,93 €

**7 - Châtas**

Réfection de la toiture de l'église : 8 016 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 2 404,80 €

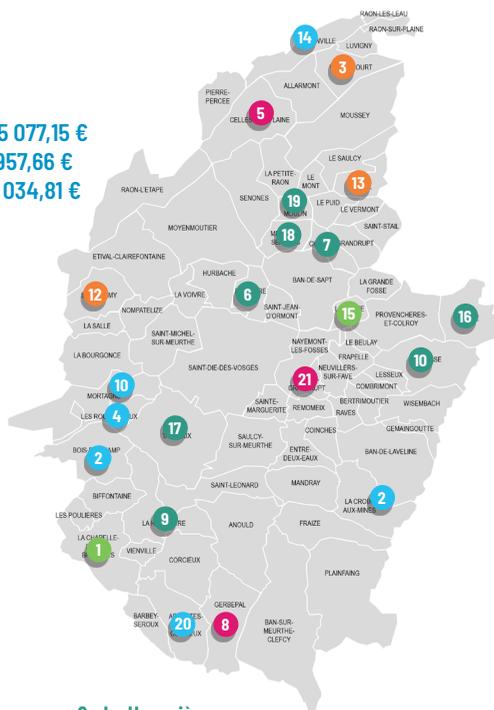
**8 - Gerbépal**

Création d'un espace partagé le long de la RD8 : 164 230 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 38 827,50 €

Montant prévisionnel de la MO : 1 735,97 €

Soit un montant total de 40 563,47 €

**9 - La Houssière**

Création d'une salle périscolaire : 117 853,03 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 23 814,75 €

Montant prévisionnel de la MO : 1 905,18 €

Soit un montant total de 25 719,93 €

**10 - Lusse**

Relamping de la salle des fêtes : 5 075 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 1 522,50 €

**11 - Mortagne**

Voiries : 144 925 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 43 477,50 €

Montant prévisionnel de la MO : 1 800 €

Soit un montant total de 45 277,50 €

**12 - Saint-Remy**

Opération de rénovation de l'éclairage public : 115 873,54 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 13 400,90 €

Montant prévisionnel de la MO : 2 321,74 €

Soit un montant total de 15 722,64 €

**13 - Belval**

Opération de rénovation de l'éclairage public : 18 794,94 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 7 517,98 €

**14 - Bionville**

Voiries : 49 459 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 14 537,70 € HT

**15 - La Petite-Fosse**

Réhabilitation d'une aire de jeux : 12 418 € HT

Montant prévisionnel du FDC : 3 725,40 €

**16 - Lubine**

Mise en accessibilité du cimetière : 7 817 €

Montant prévisionnel du FDC : 2 345,10 €

**17 - Taintrux**

Restructuration du bâtiment du Haut-Fer : 1 083 132,23 €

Montant prévisionnel du FDC : 20 907 €

Montant prévisionnel de la MO : 2 587,49 €

Soit un montant total de 23 494,49 € HT.

**18 - Ménéil-de-Senones**

Réfection du système de chauffage d'un bâtiment communal : 10 577,67 €

Montant prévisionnel du FDC : 3 173,30 €

**19 - Vieux-Moulin**

Restructuration de la place de village et mise en accessibilité de la mairie : 199 520 €

Montant prévisionnel du FDC : 10 227,36 €

Montant prévisionnel de la MO : 276,33 €

Soit un montant total de 10 503,69 €

**20 - Arrentès-de-Corcieux**

Réfection de voies communales N°4 et N°19 : 109 373,80 €

Montant prévisionnel du FDC : 32 812,14 €

**21 - Pair-et-Grandrupt**

Aménagement de bourg : 180 000 €

Montant prévisionnel du FDC : 3 764,33 €

Montant prévisionnel de la MO : 169,56 €

Soit un montant total de 3 933,89 €

- Éclairage public
- Création/réhabilitation d'aires de jeux et aires de loisirs
- Rénovation énergétique, accessibilité, mise en valeur du patrimoine
- Voiries
- Aménagement de bourg, d'un axe structurant.

# ECONOMIE

## UN AN DE SOUTIEN AUX COMMERCES ET ENTREPRISES

À travers les dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprises et le Fonds de soutien aux commerces de proximité (FSCOP), la communauté d'agglomération fait le choix d'aider à l'implantation et au développement des professionnels. 403 600 euros ont ainsi été attribués en 2023 !

### Les subventions allouées au titre de l'aide à l'acquisition immobilière et du Fonds de soutien aux commerces de proximité

#### Anould

**Vosgiflam** / Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation : 50 000 €

**Tisserand Francis** / Boulangerie  
Modernisation du local : 1 542 €

#### Denipaire

**Chez les Fonfons** / Restauration  
Modernisation et mise en valeur du local : 2 156,91 €

#### Fraize

**SP Autos** / Garage automobile  
Équipements professionnels et sécurisation du local : 4 302,51 €

**MO Tra Mozzarella et Olive** / Epicerie italienne  
Modernisation et mise en valeur du local, enseigne : 1 850,45 €

#### Gerbépal

**Manacha Kart** / Hôtel et hébergement : 50 000 €

#### La Houssièrre

**Imagine & Fabrique** / Menuiserie : 9 500 €

#### Moyenmoutier

**Bar les 3-Jumeaux** / Restauration  
Modernisation du local, équipement professionnel : 2 660 €

#### Plainfaing

**Au Domaine des Gravières** / Hébergement touristique : 50 000 €

#### Provençères-et-Colroy

**Salon Fany** / Coiffure : 12 000 €

#### Raon l'Étape

**Marbrerie RCZ** / Marbrerie Chenal  
Taille, façonnage et finissage de pierres : 7 500 €

**OPMS** / Réparation Installation de machines et d'équipements : 24 000 €

**La Pizzeria des Amis** / Restauration  
Modernisation et mise en valeur du local : 1 500 €

**Tendance et Style by Axel** / Coiffure  
Modernisation et mise en valeur du local : 7 500 €

#### Raves

**Chez Choupette** / Epicerie de proximité  
Modernisation et mise en valeur du local, équipements professionnels : 7 407,81 €

#### Saint-Dié-des-Vosges

**Second Souffle – Le Cabanon** / Restauration : 11 250 €

Mise en sécurité, modernisation, outils-équipements, mise en valeur du local : 3 184,89 €

**Labik Café** / Transformation et commercialisation du thé et du café : 24 300 €

**Lunch Kide** / Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Modernisation et mise en valeur du local, équipements professionnels : 7 500 €

**Apy Wo Men** / Commerce de détail de biens d'occasion

Modernisation, sécurité, équipements professionnels, enseigne : 432,57 €

**Adopt Parfum** / Commerce de détail de parfumerie

Modernisation et mise en valeur du local : 7 500 €

**Vice Versa Phildar** / Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé

Modernisation et mise en valeur du local, enseigne : 1 850,45 €

**Les Fleurs vertes** / Magasin spécialisé : 7 500 €

Modernisation du local, équipements professionnels : 5 158,53 €

**QS** / Programmation informatique : 12 225 €

**AG Distribution** / Vente de téléphonie  
Modernisation et sécurisation du local : 7 500 €

**Cath Design** / Décoration et meubles vintage ASA  
Modernisation du local : 606,90 €

**Affaires du lion – Couleurs et Compagnie**  
Commerce de gros /

Agencement, modernisation du local et sécurité : 2 371,62 €

**La Manita de Andreia** / Institut de beauté /  
Modernisation et mise en valeur du local : 1 588,40 €

**IUNG Bijouterie** / Bijouterie  
Modernisation et rénovation globale du commerce : 7 500 €

#### By Jim Production

Photographe  
Mise en valeur et modernisation du local, équipements professionnels : 3 013 €

**Laurence Lingerie** / Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé  
Modernisation et mise en valeur du local : 5 884,03 €

#### Saint-Léonard

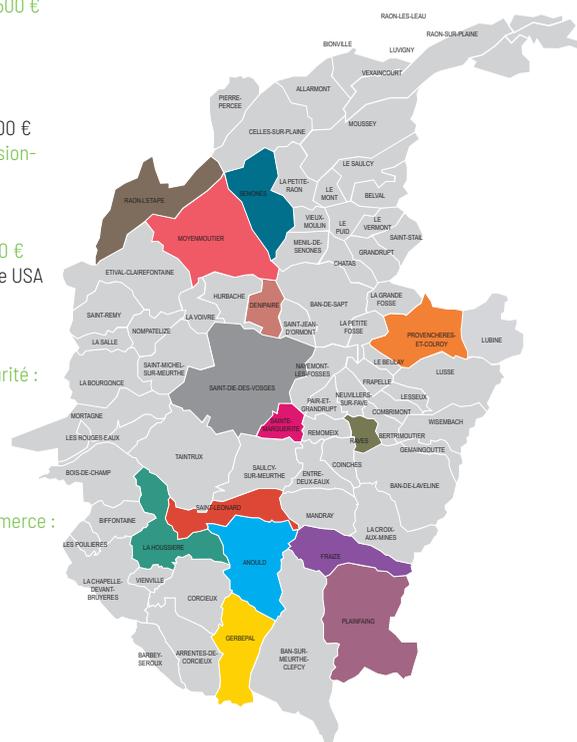
**Sur Désir Menuiseries** / Menuiseries  
Modernisation du local : 4 816,72 €

#### Sainte-Marguerite

**Cuisines Schmidt** / Négoce de meubles de cuisine  
salle de bains et placard : 50 000 €

#### Senones

**Soali** / Epicerie  
Modernisation et équipements du local : 7 500 €



DEVELOPPER &gt;



# INTERÊT COMMUNAUTAIRE NATURELLEMENT SPORT

**Bien qu'il ne soit pas une compétence intercommunale, le sport a toute sa place au sein de la communauté d'agglomération. Notamment dans la nature environnante, terrain de jeu privilégié.**

## 270

associations sportives sont recensées sur le territoire intercommunal

Officiellement, même si elle possède un service dédié (mutualisé avec la Ville de Saint-Dié-des-Vosges), la communauté d'agglomération ne dispose pas de la compétence sport. Par conséquent, sur l'ensemble du territoire, seules les salles situées à Saint-Michel-sur-Meurthe, Saint-Jean-d'Ormont et Corcieux sont propriétés de l'intercommunalité : 15 établissements scolaires, 23 associations sportives et six associations d'intérêt général y sont accueillis gratuitement chaque semaine. L'Agglomération assure leur entretien (nettoyage, paiement des fluides, etc) et organise le planning d'occupation. Les autres infrastructures sportives sont quant à elles gérées par les communes.

Pour autant, le sport n'est pas mis de côté, loin de là ! Depuis de nombreuses années, au-delà de dédier une enveloppe financière pour les subventions (voir par ailleurs), l'Agglomération prête une attention particulière aux activités de pleine nature reconnues comme activités d'intérêt communautaire. Une reconnaissance appuyée par la récente étude conjointement

menée par l'office de tourisme intercommunal (Destination Vosges Portes d'Alsace) et celui de l'intercommunalité gérômoise (Gérardmer Hautes Vosges Tourisme) indiquant que 42 % des touristes viennent sur le territoire pour effectuer une randonnée et 18 % pour faire du VTT.

En ce sens, la communauté d'agglomération participe à l'entretien de sentiers pédestres sur près de 2 000 kilomètres en partenariat avec une dizaine de Clubs vosgiens parmi lesquels figurent ceux d'intercommunalités voisines en raison du fait que le randonneur, comme le chevreuil, le renard et le chamois, ne connaît pas les limites administratives. Concernant le VTT, ce sont près de 800 kilomètres qui sont couverts en partenariat avec six autres structures.

Enfin, les amateurs de sport peuvent également s'essayer à l'escalade sur le territoire : trois roches situées à Raon-l'Étape Pierre-Percée et Taintrux ont été équipées pour favoriser cette pratique. Indéniablement, le sport à sa place.

# DES SOUTIENS FINANCIERS

Au-delà du fait de constituer un terrain de jeu idéal pour les sportifs grâce à son cadre naturel, l'Agglomération tient à favoriser la pratique sportive en apportant son soutien financier. Comment ça fonctionne ? On vous explique.

## L'enveloppe financière

Plus de 200 000 € sont alloués chaque année par l'intercommunalité pour subventionner les associations sportives. Chaque subvention est proposée au vote lors du conseil communautaire.

## Le fonctionnement

Pour bénéficier d'une subvention intercommunale, les associations doivent répondre à certains critères. Parmi ceux-ci, on peut noter l'affiliation à une fédération sportive nationale agréée, la part financière de l'autofinancement, les aménagements de la politique tarifaire des licences, l'évolution de la performance

sportive, la favorisation du sport pour tous ou encore le développement de la formation des dirigeants, éducateurs ou arbitres. Le rayonnement intercommunal, l'implication sur le territoire et la valorisation du partenariat sont également des facteurs pris en compte.

## Les subventions exceptionnelles

À la condition qu'elle soit d'ampleur régionale, nationale ou internationale, une manifestation peut être soutenue financièrement par l'Agglomération à travers une subvention exceptionnelle. Ce fut par exemple le cas pour le rallye Vosges Grand Est qui représente à lui seul plus de 11 000 repas et 5 400 nuitées, le championnat de France vétérans de tennis de table, le championnat de France de twirling-bâton, la venue de l'équipe de France masculine U17 de basket-ball et bien d'autres.



## Les Jeux sur le territoire

Les jeux Olympiques (26 juillet – 11 août) et paralympiques (28 août – 8 septembre) en France, c'est bientôt ! Si aucune épreuve officielle ne se tiendra sur le territoire, des festivités auront lieu au sein de l'agglomération déodatienne.

Depuis quelques années déjà, deux communes bénéficient du label Terre de Jeux 2024 : Saint-Dié-des-Vosges et Senones. Avec cette reconnaissance obtenue gratuitement, les communes mènent des actions en lien avec l'esprit olympique pour promouvoir la pratique sportive avec trois objectifs : partager les émotions véhiculées par le sport, assurer un héritage durable et permettre l'engagement de tous.

Prochainement, vous pourrez retrouver l'ensemble des événements proposés sur le territoire de la communauté d'agglomération grâce à la Carte des Jeux mise en place par le comité d'organisation Paris 2024. Celle-ci sera disponible sur le site [www.paris2024.org](http://www.paris2024.org) ou sur l'application officielle de l'événement.



## En quelques mots...

Là où les montagnes sont plus que de simples géants de pierre, miroitent les trésors d'une destination bien singulière. À l'ombre d'une forêt de sapins, dans l'éclat des rivières cristallines, au cœur des villages authentiques... C'est là que votre aventure prend vie !

Pas à page, nos mots vous guident jusqu'au sommet de vos envies. Il faut prendre de la hauteur pour mieux contempler sa beauté. Au-dessus des vallées, votre voyage s'élève au rang de quête. Au-delà du papier, notre terre si précieuse dévoile ses mille et une facettes.

Mais après l'effort vient le temps du réconfort. Sous les nuages, votre périple vous plonge au plus près des locaux, connaisseurs des secrets les mieux gardés. À travers ses ruelles cachées, des boutiques artisanales en événements d'envergure... Vivez la vie en Vosges !

**Dans ce magazine, explorez chaque versant de notre montagne de trésors !**

Patrick LALEVÉE  
Président de l'Office de Tourisme Intercommunal de  
Saint-Dié-des-Vosges

8

*remonter*  
LES CIMES DU TEMPS

32  
*rejoindre*  
L'ÂME VOSGIENNE

# TOURISME NOS TRÉSORS SUR PAPIER GLACÉ

**Véritable outil de promotion du territoire et mine d'or en termes d'inspirations, le premier magazine touristique de l'Agglomération déodatienne s'apprête à sortir des presses. Suivez le guide !**

Vous allez assurément découvrir le territoire autrement, que vous y habitiez depuis six mois ou depuis cinquante ans, ou que vous y soyez de passage pour quelques jours seulement. Et c'est bien tout l'objectif du premier magazine estampillé "Destination Vosges Porte d'Alsace", sur lequel travaille l'office de tourisme intercommunal dirigé par Murielle Bérard, sous la houlette de Heidi Heimbürger, responsable promotion, communication et animation du territoire. Un magazine tiré à 9 000 exemplaires, dont 1500 en langue anglaise et 1500 en langue allemande, qui dévoile au fil de ses 48 pages tous les trésors du territoire. Mais attention, c'est un véritable magazine, et pas un catalogue... Alors par un fil rouge qui vous accompagnera pas à pas, vous découvrirez quatre thématiques (qui seront récurrentes à chaque numéro) omniprésentes de Raon-lès-Leau à Ban-sur-Meurthe-Clefcy, de Mortagne à Lubine : histoire-patrimoine, nature, eau et terroir. Chacune recèle de véritables trésors, qui vous seront dévoilés au fil des pages, en même temps que vous seront proposés des focus sur les activités de loisirs, les musées, les associations, les organisateurs d'événements mais aussi, évidemment, sur les producteurs et artisans ! Côté infos pratiques, on vous aiguillera pour vous déplacer, pour bien manger... Des recettes de cuisine, des jeux, des chasses au trésor compléteront l'ensemble.

"Notre objectif est vraiment de donner envie aux lecteurs de vivre une expérience sur le territoire", résume Heidi Heimbürger. "C'est un livre qu'on garde, un beau magazine. Le contenu sera actualisé chaque année, mais la trame restera la même", poursuit Murielle Bérard. Un contenu fourni par l'office de tourisme intercommunal avec le renfort du service Communication mutualisé Ville et Agglomération pour les images, rédigé et mis en page par l'agence de communication "Les conteurs", retenue, après consultation, pour sa spécialisation dans les formats touristiques. Le projet, financé par les fonds Leader, reprendra les codes graphiques du site internet de la Destination Vosges Porte d'Alsace pour une bonne cohérence, et complètera la carte touristique réactualisée l'an dernier. En revanche, il se substituera d'une superbe manière à trois des plaquettes thématiques existantes. L'hébergement, la restauration et le catalogue pour les groupes, les scolaires ainsi que les guides Été et famille continueront à être produits en interne. Mais on n'en est pas là. D'ici une poignée de semaines, vous pourrez vous régaler de ce nouveau magazine, disponible gratuitement dans les bureaux de l'office de tourisme intercommunal et chez les socioprofessionnels.



## Festival recherche hébergeurs !

En vue du prochain Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges, les 4, 5 et 6 octobre, l'association organisatrice et l'office de tourisme intercommunal sont à la recherche de personnes volontaires pour héberger, sur le territoire de l'agglomération, intervenants et visiteurs. Ces hébergements sont rémunérés et non soumis à impôt. Les offres seront recensées, via la plateforme de commercialisation ELOHA, sur le site internet de l'office de tourisme Destination Vosges Porte d'Alsace. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Mélanie Simon ou Noa Goncalves au 03 29 42 22 22.

## Le temps d'une journée à Saint-Dié-des-Vosges

Au pied des montagnes de l'Ormont, les vallées de Saint-Dié-des-Vosges vous accueillent avec chaleur. Que vous soyez de passage ou que vous y habitiez, découvrez les trésors de ce territoire unique. Découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

**10 h 45**  
**Chœur de pierre**  
Découvrez les chœurs de pierre, ces structures architecturales uniques qui servent de bancs et de chœurs pour les églises. Elles sont réparties dans toute la région de Saint-Dié-des-Vosges.

**13 h 30**  
**Saint-Dié sous toutes les coutures**  
Découvrez les traditions locales, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

**15 h 45**  
**Petit train, grands souvenirs !**  
Vous aimez le voyage dans le temps ? Prenez le train à vapeur de Saint-Dié-des-Vosges. C'est un véritable voyage dans le temps, un voyage qui vous permet de découvrir les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

**17 h 40**  
**La Mère merveilleuse des Vosges**  
Découvrez la légende de la Mère Merveilleuse, une figure emblématique de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Elle est représentée sous les traits d'une femme aux traits humains, mais avec une tête de chèvre. Elle est considérée comme la protectrice des éleveurs et des agriculteurs.

**18 h 25**  
**Atteignez monts et merveilles**  
Atteignez les sommets des Vosges, découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

## Remontez les cimes du temps

Les Vosges, un monde de montagnes, sages, et lacs vivants en harmonie et où l'air est si pur... Au pied de cette beauté naturelle, un mystère ancestral veille sur les esprits. Des siècles de secrets, d'histoires en châteaux, d'histoires qui se racontent, ouvrent les portes du passé et de l'avenir, une porte de l'Alsace voisine, explorez-les. Et ils vous dévoileront tous leurs secrets !

**15 h 45**  
**Petit train, grands souvenirs !**  
Vous aimez le voyage dans le temps ? Prenez le train à vapeur de Saint-Dié-des-Vosges. C'est un véritable voyage dans le temps, un voyage qui vous permet de découvrir les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

**17 h 40**  
**La Mère merveilleuse des Vosges**  
Découvrez la légende de la Mère Merveilleuse, une figure emblématique de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Elle est représentée sous les traits d'une femme aux traits humains, mais avec une tête de chèvre. Elle est considérée comme la protectrice des éleveurs et des agriculteurs.

**18 h 25**  
**Atteignez monts et merveilles**  
Atteignez les sommets des Vosges, découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...



## Top 5 des sites antiques

Dans les vallées mystérieuses des Vosges, au pied des montagnes chatoient de vieilles légendes et de lieux remarquables. Découvrez les secrets du passé, les secrets des vestiges et explorez-les. Découvrez les secrets du passé, les secrets des vestiges et explorez-les. Découvrez les secrets du passé, les secrets des vestiges et explorez-les.

**15 h 45**  
**Explorez le camp antique de la Bure**  
Découvrez le camp antique de la Bure, un site remarquable de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Il est considéré comme l'un des plus importants sites antiques de la région.

**15 h 45**  
**Découvrez la Montagne sacrée du Donon**  
Découvrez la Montagne sacrée du Donon, un site remarquable de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Elle est considérée comme l'un des plus importants sites antiques de la région.

**15 h 45**  
**Sentez l'attraction de la Pierre d'Épave**  
Découvrez la Pierre d'Épave, un site remarquable de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Elle est considérée comme l'un des plus importants sites antiques de la région.

**15 h 45**  
**Grimez près de la Haute-Pierre**  
Découvrez la Haute-Pierre, un site remarquable de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Elle est considérée comme l'un des plus importants sites antiques de la région.

**15 h 45**  
**Suivez la Voie Romaine**  
Découvrez la Voie Romaine, un site remarquable de la région de Saint-Dié-des-Vosges. Elle est considérée comme l'un des plus importants sites antiques de la région.

De juillet et en août, des visites guidées de la ville sont proposées par l'Office de Tourisme. Que vous soyez de passage ou que vous y habitiez, découvrez les trésors de ce territoire unique. Découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

De juillet et en août, des visites guidées de la ville sont proposées par l'Office de Tourisme. Que vous soyez de passage ou que vous y habitiez, découvrez les trésors de ce territoire unique. Découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

De juillet et en août, des visites guidées de la ville sont proposées par l'Office de Tourisme. Que vous soyez de passage ou que vous y habitiez, découvrez les trésors de ce territoire unique. Découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

De juillet et en août, des visites guidées de la ville sont proposées par l'Office de Tourisme. Que vous soyez de passage ou que vous y habitiez, découvrez les trésors de ce territoire unique. Découvrez les paysages de montagne, les sites historiques, les musées, les artisans, les producteurs locaux, les associations, les organisateurs d'événements...

## VIVRE ENSEMBLE &gt;

## Préservez votre budget et l'environnement :

L'Agglo vous propose des équipements pour réaliser des économies d'eau potable à prix avantageux !

Réservations auprès de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges dès le 26 mars 2024 et jusqu'à épuisement des stocks.

Opération soutenue par :



EAU

# COMMENT RÉDUIRE SA CONSOMMATION ?

**Que ce soit pour le bien de la planète ou pour vous permettre de faire des économies, réduire votre consommation d'eau est fortement recommandé. Dans votre habitat ou dans votre jardin, plusieurs astuces existent.**

## Vers la fin des forfaits

À l'heure où les factures d'eau potable s'individualisent, quatre communes sont encore sous le système forfaitaire : Raon-lès-Leau, Raon-sur-Plaine, Le Puid et Le Vermont, où chaque foyer, quelle que soit sa composition, paie le même tarif. Pour gommer cette inégalité, l'Agglomération compte, d'ici 18 à 24 mois, installer des compteurs dans l'ensemble des foyers concernés afin de leur permettre d'être facturé selon leur propre consommation. « Certaines des communes encore au forfait ont déjà commencé le déploiement des compteurs mais, faute d'avoir pu équiper l'ensemble des habitations, la facturation à la consommation reste impossible », précise Emeline Mège, directrice du service Eau et Assainissement. « Le déploiement des compteurs représente une tâche très chronophage et complexe en raison de la spécificité de chaque habitation. »

## Des gestes simples

Que vous soyez en appartement ou dans une maison, il est possible de faire des économies chaque jour. Par exemple, pendant votre toilette ou lorsque vous vous brossez les dents, l'idée consiste à ne pas laisser couler l'eau inutilement. Dans ce même état d'esprit, vous chronométrer sous la douche et ne pas rester trop longtemps peut vous faire gagner quelques euros. Si vous possédez un lave-vaisselle et/ou un lave-linge, il convient d'attendre leur remplissage total pour les mettre en fonctionnement. Évidemment, les cycles « éco » sont à privilégier. Enfin, en dépit du fait qu'ils nécessitent un investissement au départ, l'achat d'équipements économes (chasse d'eau, mousseur, réducteur de débit, etc) peuvent constituer une solution viable à terme... et l'Agglomération peut vous aider (lire ci-contre).

## Adapter son jardin

À l'extérieur aussi, il est possible d'économiser la ressource. D'abord en créant un jardin sec avec des plantes et des arbres peu gourmands en eau. Pour les plantes, une des astuces consiste à les arroser après 20 h ou à privilégier l'arrosage. Une autre solution est de se servir de l'eau de pluie préalablement récupérée dans une cuve de récupération. Ou alors, en fonction de votre budget, vous pouvez opter pour un système d'arrosage économe.

## Faire la chasse aux fuites

Si vous remarquez une consommation d'eau excessive, il se pourrait bien que vous soyez touché par une fuite ! Pour vous en assurer, avant votre sommeil, coupez tous les appareils qui en consomment et relevez votre compteur d'eau. Si au réveil, les données ont changé, il y a fort à parier que vous avez une fuite ! Il convient alors de faire appel à un spécialiste.



## Préservez votre eau... et votre budget !

En 2023, le territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a été concerné par 102 journées placées en «vigilance sécheresse» par la préfecture. 95 d'entre elles ont impliqué une restriction des usages, notamment l'interdiction d'arroser entre 8 h et 20 h, de remplir bassins et piscines, de laver son véhicule ou ses espaces extérieurs avec l'eau du robinet. Premier marqueur du changement climatique, l'eau est donc une ressource fragile qu'il est essentiel d'économiser. Pour permettre au plus grand nombre d'adopter les écogestes du quotidien, l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges propose aux habitants du territoire d'acquérir un dispositif à économie d'eau, composé d'un récupérateur d'eau de pluie (500 ou 1 000 l) et d'un kit hydro économe (un limiteur de débit robinet + une bague régulatrice de débit pour la douche + un sac écochasse d'eau), le tout à un tarif très avantageux. Il vous permettra de sauvegarder plusieurs dizaines de mètres cubes d'eau potable par an !

Prix de vente :

Récupérateur d'eau de pluie de 500 l + kit hydro économe : 25 €

Récupérateur d'eau de pluie de 1 000 l + kit hydro économe : 55 €

3 720 kits sont disponibles

Conditions, caractéristiques du matériel et formulaires de demande (dossier promotionnel) sur [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr) ou disponible en mairie et dans les bâtiments communautaires d'accueil au public. Instruction des dossiers par ordre d'arrivée.

Retrait du matériel : ESAT Les Alisiers, 35, rue des Quatre-Frères-Mougeotte à Saint-Dié-des-Vosges

### Plus d'infos :

[www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr) ;

[recup-eau@ca-saintdie.fr](mailto:recup-eau@ca-saintdie.fr)

tél. 06 30 20 46 14 (Céline Prime)

# ORDURES MÉNAGÈRES UN TEMPS D'ADAPTATION

L'instauration progressive, depuis le début de l'année, de la redevance des ordures ménagères incitative se poursuit. Que faire si vous n'avez pas eu votre nouveau bac ? Quelle utilité donner à votre ancien bac ? Ou encore, comment trier vos biodéchets ? On vous donne quelques conseils.

## En cas de retard...

Au 1<sup>er</sup> juillet, la redevance incitative deviendra totalement effective sur l'ensemble du territoire. Pour être ramassés, tous les bacs devront être équipés d'une puce. Si vous n'avez pas encore été enquêté ou si vous ne disposez pas des nouveaux bacs, n'hésitez pas à vous signaler auprès du service Déchets par téléphone au 03 29 52 65 59 ou par mail à [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr)

## Recyclez votre ancien bac !

Votre ancien bac d'ordures ménagères peut servir autrement ! En repeignant le couvercle en jaune (avec de la peinture d'accroche spéciale plastique), vous pouvez en faire votre bac de tri. Il peut aussi devenir un récupérateur d'eau, un stock pour les graines des poules, un bac de rangement de vos outils de jardinage ou autre selon votre imagination !

## Réutilisez vos ressources vertes

Trier vos biodéchets n'est pas obligatoire (seules les collectivités ont l'obligation de vous proposer une solution depuis le 1<sup>er</sup> janvier) mais, pour réduire le poids de vos ordures ménagères, l'action reste fortement recommandée.

Pour vous aider dans votre démarche, la communauté d'agglomération propose à la vente des composteurs en bois de 400 litres accompagnés d'un bio-seau de cuisine et d'un guide du compostage pour 34 €. Si vous êtes logés au sein d'habitats collectifs, des composteurs partagés peuvent être installés gratuitement à la condition d'avoir un espace vert disponible, un référent et au minimum, six foyers participants.

Des lombricomposteurs, idéals pour les personnes en appartement, peuvent également vous être vendus.

Tout achat ou toute demande d'information se fait par téléphone au 03 29 52 65 59 ou en envoyant un mail à [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr)



VIVRE ENSEMBLE &gt;

La Boussole

médiathèque  
office de tourisme  
salle Isabelle Autissier

Année de culture 2023

L'agglo

Saint-Dié  
Vosges

## LA BOUSSOLE UN AN DÉJÀ

**Inauguré le 7 avril, accessible en mode découverte le 8 et ouvert aux abonnements le 11 avril 2023, le pôle culturel et touristique La Boussole a rapidement trouvé son public et son rythme de croisière, tant du côté de la médiathèque que de l'office de tourisme. Coup d'oeil dans le rétro...**

### Côté tourisme...

En 2023, 25 508 visiteurs ont poussé la porte du bureau déodatien de l'office de tourisme, ouvert durant 2 036 heures !

Le site de La Boussole accueille donc la moitié de la fréquentation total des sept bureaux de l'office de tourisme intercommunal (51 086). À titre de comparaison, c'est 8 462 personnes renseignées de plus qu'en 2022.

Largement mise en valeur dans les nouveaux locaux, la boutique offre davantage de choix et profite bien évidemment de ce flux de passage supplémentaire.

Forcément, ça se ressent dans les caisses puisque le chiffre d'affaires lié aux ventes des produits touristiques s'élève à 67 000 euros en 2023, alors qu'il était à 28 000 euros en 2022, soit une hausse de... 136 % !

### Côté médiathèque...

**Du 11 avril 2023 au 9 mars 2024 :**

140 135 entrées (en moyenne 750 personnes/jour)

5 698 nouvelles inscriptions

194 892 prêts : 62 000 documents étant disponibles à l'emprunt, c'est comme si chaque document était sorti plus de trois fois, c'est énorme !

5 expositions pour un total de 8 306 visiteurs

#### La fréquentation

L'objectif était à 80 000 visiteurs à la fin de l'année 2023 : ils ont finalement été 119 000 à franchir la porte de La Boussole. "Nous avons explosé les stats !", sourit encore Axel Armbrust, le directeur de la médiathèque, qui reconnaît que l'équipement a bénéficié de l'habituel phénomène d'aubaine.

#### L'intérêt communautaire

Les chiffres démontrent l'intérêt communautaire de l'équipement, fréquenté à part égale par les habitants de Saint-Dié-des-Vosges et

par les habitants de l'Agglomération, sachant que quelque 300 visiteurs vivent en dehors de notre territoire. Certains viennent du pays lunnévillois, d'autres... du Brésil !

#### Place aux jeunes !

Les 19-25 ans sont généralement les plus difficiles à capter. À La Boussole, ils représentent 19 % des inscrits.

#### Les prêts

À l'échelle nationale, les livres jeunesse sont un peu devant la BD. Chez nous, c'est l'inverse : 33 % pour la BD, 31 % pour la jeunesse. Et contrairement à la tendance, les CD, vinyles, DVD et même les instruments de musique sont également régulièrement empruntés.

#### Connexions

Plus de 5 000 connexions ont été effectuées depuis les ordinateurs mis à disposition. La preuve, si besoin, que non, tous les foyers ne sont pas équipés, et que la médiathèque a un vrai rôle à jouer contre la fracture numérique.



Juillet 2023, Vernissage de l'exposition « Les Ballons des Vosges, côté nature »



Janvier 2024, Inauguration de la salle Isabelle Autissier



Décembre 2023, concert de l'Orchestre d'Harmonie



Juin 2023, Philippe Claudel



Avril 2023, portes ouvertes et ateliers



Toute l'année, la salle « gamer »



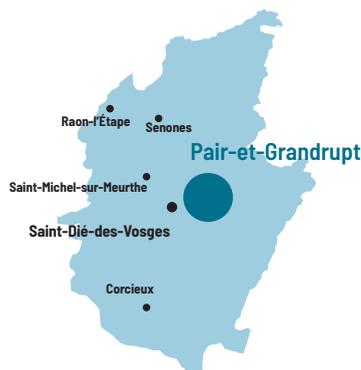
Avril 2023, Agnès Ledig

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >



# PAIR-ET-GRANDRUPT L'UNION MASSIVE

Réunissant Le Pair, Grandrupt et Vanifosse depuis 1832, Pair-et-Grandrupt est un village à dominante rurale. Jean-Marié Glé, son maire, est un fidèle de l'équipe municipale depuis 1989.



## Carte d'identité

Nombre d'habitants : 514  
Altitude moyenne : 370 m  
Superficie : 4,64 km<sup>2</sup>  
Superficie forêt communale : 84 hectares  
Code postal : 88100

## Communes proches

Nayemont-les-Fosses : 4 km  
Sainte-Marguerite : 4 km  
Saint-Dié-des-Vosges : 7 km  
Ban-de-Laveline : 8 km  
Provençères-et-Colroy : 8 km

## Enseignement

En école primaire, 53 élèves sont scolarisés au sein d'un Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Nayemont-les-Fosses. L'école de Pair-et-Grandrupt accueille les élèves de CE2, CM1 et CM2.

## Une histoire d'union

Tout est dans le nom, ou presque. Nichée sur les hauteurs de Saint-Dié-des-Vosges, la commune de Pair-et-Grandrupt doit son nom à la réunification en 1832 des hameaux Le Pair et Grandrupt auxquels a été rattaché celui de Vanifosse. Si l'histoire du village réunifié s'est principalement construite à partir d'affaires religieuses, elle est également marquée par la Première Guerre mondiale. À ce titre, la commune a notamment reçu le diplôme de la croix de guerre 1914 - 1918 le 22 octobre 1921. En se rendant à La Beugrée, en lisière de forêt, il est également possible de trouver la tombe de Théophile Funck-Brentano, un aviateur tombé à cet endroit lors d'un combat aérien le 25 juin 1916. Sa mémoire est célébrée au mois de juin (le 29 cette année) par le Souvenir français des sept communes. Aujourd'hui, Pair-et-Grandrupt est une commune qui se veut rurale même si, le temps passant, elle tend à s'urbaniser.



## Un dynamisme associatif

Bien qu'il compte de nombreuses résidences sur son territoire et deux artisans déclarés (un dans le sport et un dans l'imprimerie), Pair-et-Grandrupt est un village animé toute l'année ! Actives depuis des années, les associations locales multiplient les initiatives pour permettre aux habitants (mais pas que !) de se réunir à de nombreuses reprises : stages et ateliers de poteries du côté de Vanifosse, après-midi récréative pour les aînés, feu de la Saint-Jean, fêtes des hameaux, déjeuner campagnard à base de tofailles, soirée belote, animation halloween... quel que soit son âge, chacune et chacun a de quoi s'occuper !

Puis, si l'envie de se ressourcer ou de découvrir la nature environnante se fait ressentir, il existe la possibilité d'effectuer une balade du côté de « La Cail » en passant par La Beugrée ou encore de se promener au lieu-dit Magimont.



## Retour aux sources pour Jean-Marie Glé

Né au lieu-dit Marzelay à Saint-Dié le 13 septembre 1953, Jean-Marie Glé a pourtant le cœur à Pair-et-Grandrupt. « Mon père, mon grand-père et mon arrière-grand-mère sont originaires du village », déclare l'actuel premier édile. Motivé par l'intérêt communal, le dixième maire est investi dans la vie locale depuis 1989. D'abord en tant que conseiller municipal puis en tant qu'adjoint en 1998 avant de devenir maire en 2020. Son objectif ? « On a fait pas mal de travaux donc il faut renflouer les caisses ou remonter la goyote comme disent les anciens ! »

Au-delà de son parcours politique, Jean-Marie Glé a notamment été agent de maîtrise pour l'entreprise Gantois durant une quarantaine d'années après avoir effectué des études sur le secteur. Loin de s'ennuyer, il a également pris la présidence du syndicat intercommunal des eaux de l'Ormont entre 2001 et fin 2019, moment du transfert de la compétence Eau, Assainissement et Eaux pluviales à l'Agglomération. On ne compte non plus, pas le nombre de week-end qu'il a passés à sillonner les terrains sportifs avec des équipes de football corporatif !

## Infos mairie

**Elle est ouverte le mercredi de 9 h à 12 h et le samedi de 14 h à 15 h 30.**

## LES TEMPS FORTS >

### Tous en selle !

Après la Meurthe et les Abbayes, c'est du côté de la voie verte de la Vallée de la Plaine qu'il faudra aller chercher les réjouissances de Mai à vélo cette année ! Pour cette nouvelle édition portée par l'office de tourisme intercommunal en lien avec le service Mobilités de l'Agglomération et couplée à la fête de l'Écotourisme, le rendez-vous vous est fixé le dimanche 25 mai de 9 h 30 à 17 h 30, entre le boulo-drome de Raon-l'Étape et le centre équestre de la Trouche. Soit 3,5 km à parcourir pour profiter pleinement des activités accessibles aux familles, et des informations distillées par les services des Sports, Déchets, Environnement. Le programme concocté par Clémence Cuny et Morgane Joan est à découvrir sur le site de l'office de tourisme intercommunal : [www.vosges-portes-alsace.fr](http://www.vosges-portes-alsace.fr)



### L'actu du Conservatoire Olivier-Douchain

Dense actualité pour les élèves des différents sites du conservatoire Olivier-Douchain ces prochains mois !

22 mai à 20 h, plateau de La Nef, jam session pop rock'n blues avec l'atelier Musiques actuelles de l'école de musique de Baccarat en première partie.

25 mai de 9 h à 12 h, site de Raon-l'Étape : master class de trompette avec Steve Marques, puis à 20 h en l'église Saint-Georges, concert trompette et orgue de Steve Marques et Frédéric Mayeur avec, en première partie, les élèves du conservatoire

29 mai, à 18 h et 19 h 30, plateau de La Nef, "Tempo", concert scénographié de musique contemporaine proposé et coordonné par Mililo Moulin, en partenariat avec Marie-Anne Bacquet

8 juin de 14 h à 20 h, Senones, balade musicale, concerts en extérieur (replis en cas de pluie) à travers la ville

15 juin à 20 h 30, salle des fêtes de Gerbépal, concert des ensembles

20 juin à 18 h, salle des fêtes de Raves, le conservatoire fête la musique avec les sites de Ban-de-Laveline et Provençères-et-Colroy

26 juin, de 14 h à 23 h, La Nef fête la musique, portes ouvertes et concerts

28 juin à 20 h, salle des fêtes de Biffontaine, concert de fin d'année du site de Corcieux

3 juillet à 18 h, plateau de La Nef, concert des lauréats 2024

**Tous ces événements sont en entrée libre.**



### Un Jardin dans ma Ville, clap 10e !

Du potager aux cultures florales ou viticoles, en passant par la décoration des extérieurs et bien d'autres découvertes, la 10<sup>e</sup> édition d'Un Jardin dans ma Ville, portée par la Ville de Saint-Dié-des-Vosges, l'Agglomération et l'Union déodatienne des artisans et commerçants (UDAC), transformera le centre-ville en un grand jardin extraordinaire samedi 18 et dimanche 19 mai.

Des démonstrations, des conseils pour réussir ses plantations, des ateliers pédagogiques pour les enfants, des animations, des cadeaux et, bien sûr, un immense marché aux fleurs et végétaux attendront les visiteurs. Centre-ville de Saint-Dié-des-Vosges

Samedi 18 mai de 10 h à 19 h ; dimanche 19 mai de 9 h à 18 h.

Entrée gratuite.

### Plaine nature en mode printemps-été !

Toujours dans l'optique de sensibiliser le grand public à la biodiversité, le service Environnement et l'association ETC...Terra vous proposent de découvrir le chant des oiseaux à Vexaincourt le 25 mai, de partir sur la piste du lynx à Bionville le 15 juin ou encore d'apprendre à reconnaître les arbres à la belle saison le 11 juillet et d'observer l'Azuré des paluds le 25 juillet à Raon-l'Étape !

Programme complet sur [ca-saintdie.fr](http://ca-saintdie.fr) ; inscriptions obligatoires au 07 81 52 29 81 ou [contact@etcterra.fr](mailto:contact@etcterra.fr)

### Le Festival des Abbayes a 20 ans !

Pour l'ouverture du Festival 2024, l'association a fait appel à quelques-uns des artistes qui l'accompagnent depuis ses débuts pour une programmation joyeuse, digne d'un bel anniversaire ! Ce festival sera dédié à la culture et à la gloire de grandes capitales européennes et de grands compositeurs y ayant séjourné : de Paris à Vienne, de Monteverdi à Mozart, un merveilleux instant d'un Age d'or musical !

Du 19 au 21 juillet à Senones, place Dom-Calmet et centre historique. Programmation complète disponible sur [festivaldesabbayeslorraine.com](http://festivaldesabbayeslorraine.com)

### Mythique course Paris/Alsace !

La plus longue épreuve de marche du monde se déroulera du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin, entre Paris et Colmar et s'arrêtera à Saint-Dié-des-Vosges le 31 mai, aux alentours de 20 h 30. Le lendemain, les valeureux sportifs prendront le départ à 9 h à Plainfaing.

## Lu<sup>2</sup> s'affiche et s'exprime

Le 18 mai, à l'occasion de la fête de quartier Kellermann, la compagnie Lu<sup>2</sup>, en résidence depuis deux ans sur le territoire de l'Agglomération, présentera des entresorts, performances mêlant danse et théâtre avec installations sonores et visuelles sur certains arrêts de la ligne 1 de bus et aux abords du centre social Lucie-Aubrac.

Il s'agira du point d'orgue d'un événement débuté le 13 mai et baptisé "Atribus", proposant notamment une exposition photos de Déodatians sur différents supports urbains de la ville.

## Nuit des Musées et Journée de l'archéologie

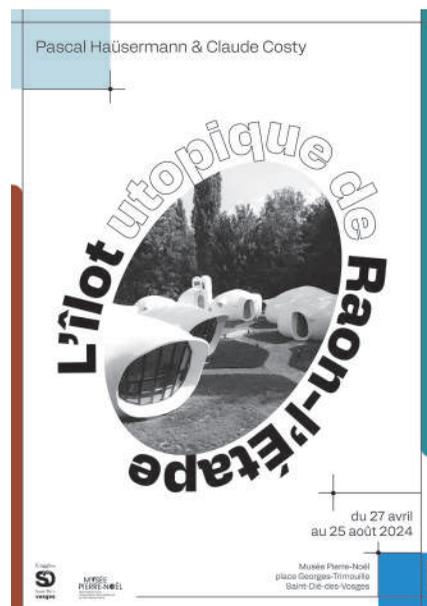
La Nuit européenne des musées se tiendra le samedi 18 mai ; les Journées européennes de l'archéologie se dérouleront quant à elles les 15 et 16 juin.

Le programme détaillé de ces événements est disponible sur [ca-saintdie.fr](http://ca-saintdie.fr)

## L'îlot utopique raonnais sur les cimaises de Pierre-Noël

À Raon-l'Étape, là où deux bras de la Plaine se séparent, un ensemble architectural notable a été érigé par Pascal Häusermann et Claude Costy, architectes, en 1966 et 1967, suite à une commande de M. Thierry qui souhaitait augmenter les capacités d'accueil de son hôtel "Lorraine Alsace". Le couple d'architectes est alors reconnu pour ses constructions "bulle". Des constructions dans l'esprit soixante-huitard, certes, mais qui répondent aussi à des préoccupations techniques et économiques. Appelé "L'Eau Vive" puis "l'Utopie", le motel peut accueillir jusqu'à 24 personnes dans ses neuf bulles avec vue sur la rivière. Nouvellement acquis et rafraîchi par l'un de ses premiers clients, il doit rouvrir au printemps 2024.

À travers un ensemble d'archives, cette exposition présente l'histoire de cet îlot utopique successivement adulé, choyé, abandonné ou malmené, et finalement classé Monument historique en 2014.



## Constructions monumentales

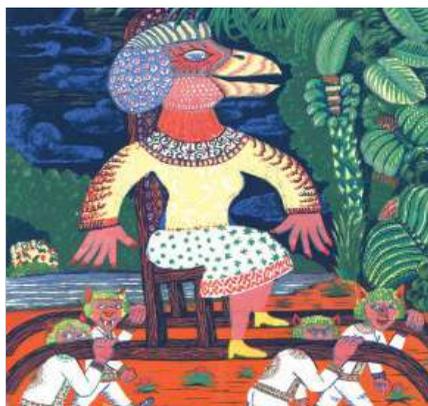
Rendez-vous est donné à tous pour bâtir une performance collective : en assemblant des boîtes en carton vides, nous édifierons un bâtiment sans grue ni machine, uniquement avec l'énergie humaine et la force des bras ! Éphémères par nature, ces constructions seront démolies dans un grand moment de fête et de joie. Une proposition signée Olivier Grossetête, dans la cour de l'école Jacques-Prévert à Saint-Dié-des-Vosges, du lundi 13 au lundi 20 mai.

Ateliers participatifs pour la construction du 13 au 17 mai, gymnase Michel-Plinguier (inscriptions : [delphine.jailly@ca-saintdie.fr](mailto:delphine.jailly@ca-saintdie.fr))

Construction le samedi 18 de 10 h à 18 h dans la cour de l'école

Exposition le dimanche 19 toute la journée

Grande fête de la déconstruction le lundi 20 mai à partir de 17 h avec la fanfare No Water Please.



## 10<sup>e</sup> biennale d'art sur le Sentier des Passeurs

Depuis vingt ans, l'association Helicoop invite l'art contemporain dans une nature magnifique, sur un sentier chargé d'histoire. Pour la 10<sup>e</sup> édition de la Biennale, des surprises sont au programme : une nouvelle boucle où seront installées les seize oeuvres sélectionnées, une thématique célébrant la forêt et une invitée inédite : la poésie.

Week-end inaugural les 6 et 7 juillet :

Samedi 6 : visite en présence des artistes puis concert en extérieur de Forest Mecanic. Inauguration d'une exposition dans la salle d'Helicoop

Dimanche 7 : visite guidée autour des oeuvres, avec l'atelier Lire et Dire

La programmation estivale sera disponible dès la mi-mai sur le site : <http://helicoop.fr>

Helicoop, Le Saulcy. Infos au 07 67 06 33 04

Sentier des Passeurs : de Moussey (Vosges) à Salm (Alsace)

# FABIENNE PICARD

---

**Des moments privilégiés passés avec son père dans la camionnette remplie de sucettes, boules choco et autres guimauves quand elle était gamine, Fabienne Picard a retenu la passion du travail bien fait et l'envie constante d'avancer. Aujourd'hui encore, la présidente de la CDHV applique la leçon à la lettre. Avec sa patte.**

---



Elle a beau s'appeler Picard depuis son mariage avec Thibault, le sang des Claudepierre coule indéniablement dans les veines de Fabienne. De son père, Jean-Marie, elle tient assurément la bosse du commerce et le bagout qui va avec. Pis peut-être un peu le caractère bien affirmé, aussi. Mais elle a hérité plus largement d'une histoire de famille, côté maternel, où l'on oeuvrait dans les bonbons. En 1952, son grand-père, vendeur sur les marchés, avait été le premier client de la Confiserie des Images... société rachetée par Jean-Marie en 1986 et délocalisée à Plainfaing pour être baptisée Confiserie des Hautes-Vosges. Fabienne en a pris la direction en 2015, la présidence en 2018.

La deuxième des quatre filles Claudepierre n'est pas arrivée là par hasard. "J'avais 8 ans, j'allais faire les livraisons avec mon père. Dans la camionnette, il m'expliquait plein de choses. C'était un moment privilégié. Le commerce m'a intéressé très tôt, j'en ai très vite été passionnée !" Et tout aussi rapidement, Fabienne Picard s'est intéressée à l'entreprise. Son BTS

Assistante de direction en poche, elle l'intègre en 1998. En parallèle, elle se lance dans un Master en Gestion des entreprises. "J'ai toujours voulu reprendre la société, mais je le voulais par mes compétences, pas parce que je suis la fille de..."

Les compétences, elle les a. Son caractère "fonceur et réactif" fait que la Vosgienne de Plainfaing, maman de deux filles de 16 et 11 ans, n'hésite pas à mener la barque. La COVID va donner l'occasion à cette passionnée de marketing de concrétiser plusieurs de ses idées : les boîtes de poche personnalisées, les produits Disney, les bonbons sans sucre... pour ne citer que les plus emblématiques. "Je n'ai pas de bouton "off". Des idées, j'en ai tout le temps, elles ne sont pas toutes bonnes mais elles permettent de toujours se remettre en question. J'aime le changement, le challenge !"

Dans la vie privée aussi, d'ailleurs. La course à pied, la rando et/ou vélo l'aident à évacuer, à prendre de la hauteur sur le quotidien, mais aussi à avoir toujours plus confiance en elle.

## Le projet de la nouvelle génération

Entreprise agroalimentaire la plus visitée de France, la CDHV a drainé 300 000 visiteurs en 2023. Des visiteurs que Fabienne Picard et son équipe veulent soigner et encore mieux accueillir. Pour cela, l'entreprise va investir 10 millions d'euros sur quatre ans, dans deux bâtiments de 1 600 m<sup>2</sup> chacun :

- un bâtiment logistique qui va faciliter le développement du e-commerce (20 à 25 % de l'activité totale aujourd'hui) ;
- un bâtiment qui comprendra trois laboratoires de fabrication supplémentaires pour pouvoir doubler la capacité d'accueil des visiteurs, dans un décor encore top-secret dont on peut juste affirmer qu'il collera avec le côté un peu rêveur de Fabienne Picard !

Coincée entre route, rivière et montagne, la Confiserie des Hautes-Vosges affiche une croissance de 15 % par an.